

Image not found or type unknown



Avenant au contrat de travail

Par **De Melo Almerinda**, le 19/11/2018 à 13:43

Je travaille pour un syndic de copropriété . Apres erreur de mes heures de travail j'etais payée 60h au lieu de 65 , un avenant m'a ete remis sauf que c'est pas mentionné la remuneration que je vais avoir avec cette modification de mon contrat . Merci de votre reponse

Par **P.M.**, le 19/11/2018 à 15:36

Bonjour,
Sans connaître textuellement la teneur de l'avenant, il est difficile de vous répondre...